

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 27 MARS 2025

N° VILLE\_2025DL038

**Date de convocation** : 21 mars 2025

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET** : MAISON DE SANTE - MONSIEUR MAXENCE THUAUD - Vente de deux lots

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Eric MAILLET, Souade KACI, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Christine NONY, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEGUENG, Sylvie DOMER, Thierry HAON, Marie THIOLAS, François DARTIGUES, Aurélie VILLENEUVE, Henry DUARTE, Mylène ROUCHOUSE - POUGET, Alexandre DIOT, Benoit ERACLAS, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Guillaume BOUCHARLAT, Lilian MORINON, Michel COMOLI

Excusés / pouvoirs : Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Thierry HAON), Nathalie RENE (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Christophe MALMAZET (donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY), Ghislaine ARCARO (donne pouvoir à Benoit ERACLAS)

Absents : Michel MALTRAIT

Secrétaires de séance : Marie THIOLAS, Benoit ERACLAS

Rapporteur : Eddie BREVALLE

Par arrêté municipal en date du 9 mars 2021, le maire de Corbas a autorisé la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle destinée aux professionnels de santé d'une surface de plancher de 675 m<sup>2</sup> sur deux niveaux et de stationnements en sous-sol.

Le bâtiment qui a été livré en 2023 est situé au n° 2 rue de la République et cadastré section BZ parcelle n° 346 d'une contenance de 1323 m<sup>2</sup>.

Monsieur Maxence THUAUD, médecin généraliste, s'est porté acquéreur de deux lots de cette maison de santé.

Cette vente concerne un local professionnel correspondant au lot n° 10 de la copropriété, d'une surface utile de 23,42 m<sup>2</sup> et situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment ainsi qu'une place de stationnement en sous-sol correspondant au lot n° 25.

Le prix de vente des ces deux lots conclu entre la Municipalité et Monsieur THUAUD s'élève à 78 972 euros H.T.

Un avis du Domaine en date du 20 février 2025 évalué à 78 000 euros H.T. la valeur totale des biens concernés.

**Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente du 17 mars 2025,**

**En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la vente d'un local professionnel de 23,42 m<sup>2</sup> de surface utile et d'un emplacement de stationnement, correspondant aux lots n° 10 et 25 de de la maison de santé pluriprofessionnelle située au 2 rue de la République à Corbas à Monsieur Maxence THUAUD ou à toute société qui s'y substituera, pour un montant total de 78 972 euros H.T.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer l'acte authentique de vente et tout document nécessaire qui s'y rapporterait.

**Adopté à l'unanimité**

Les jour, mois, et an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,



**Alain VIOLLET**  
Maire ou Président  
2 avr. 2025